

Châtellerault, le 25 octobre 2023

Service : Vie associative

Mesdames et Messieurs les Président(e)s
d'associations

Dossier suivi par : Catherine BELIER

Fonction : Responsable du service

Tél : 05 49 93 02 99

@ : vie-associative@ville-chatellerault.fr

Objet : Demande de subventions pour l'exercice 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous intervenez dans un champ de compétence communautaire et, à ce titre, vous avez bénéficié en 2023 du soutien de Grand Châtellerault pour le fonctionnement de votre association ou pour un projet spécifique ou exceptionnel. Permettez-moi ici de vous remercier pour ces actions qui participent au développement des prérogatives dévolues à la communauté d'agglomération.

La note de cadrage budgétaire, qui définit les orientations pour l'exercice à venir en tenant compte des contraintes imposées par le contexte national et de la réalité locale, vient de paraître. Aussi, je vous invite à évaluer vos actions pour ne retenir que les plus pertinentes et efficaces au regard de l'objet de votre association et de l'intérêt local direct pour les administrés.

Si vous souhaitez, au nom de votre association, adresser une demande de subvention à Grand Châtellerault, je vous remercie de la faire parvenir **au plus tard le vendredi 15 décembre 2023**.

Pour solliciter une subvention, veuillez :

- récupérer l'imprimé de demande, les pièces jointes à renseigner ainsi que la notice sur le site www.grand-chatellerault.fr/services-en-ligne/subventions-aux-associations
- accompagner le dossier d'un courrier, qui précise le montant sollicité, à l'attention de Monsieur le Président,
- joindre les pièces justificatives demandées,
- adresser l'ensemble à :

**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerault
Service Vie Associative
Hôtel de Ville – 78 boulevard Blossac – CS 90618
86106 CHATELLERAULT CEDEX**

Vous trouverez, sur la même page du site de Grand Châtellerault les états récapitulatifs des subventions directes et indirectes attribuées par la communauté d'agglomération pour l'exercice 2022. Ces éléments vous permettront de renseigner les rubriques « contributions en nature ».

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, le service vie associative est à votre disposition pour toute information ou pour un accompagnement personnalisé sur simple rendez-vous, aux coordonnées suivantes 05.49.93.02.99 ou vie-associative@ville-chatellerault.fr.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Jean Pierre ABELIN
Jean-Pierre ABELIN

